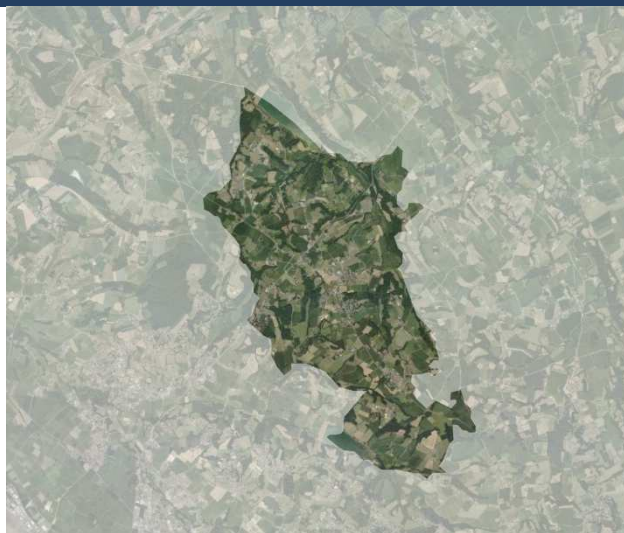




COMMUNE DE NAVAILLES-ANGOS

PLAN LOCAL D'URBANISME



- de la Communauté de Communes des Luys en Béarn,
- du SCoT du Grand Pau,
- du Canton des Terres des Luys et Coteaux du Vic-Bilh.

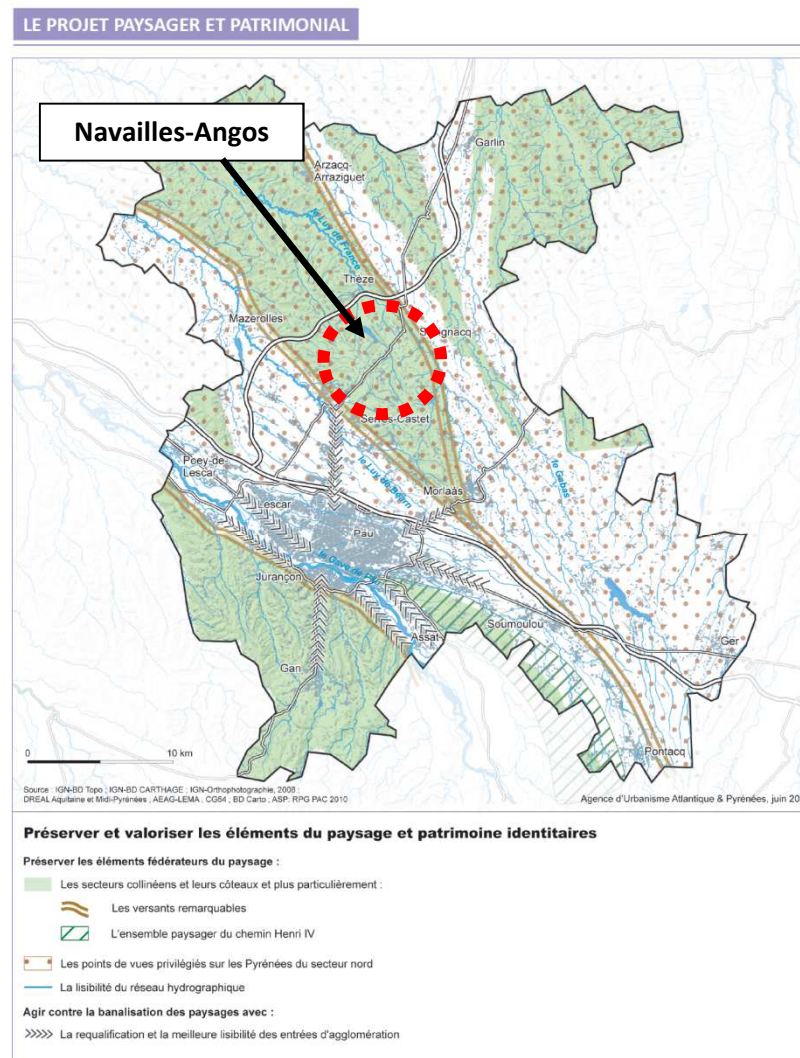


LES DOCUMENTS D'URBANISME SUPRA-COMMUNAUX

LE SCOT DU GRAND PAU (APPROBATION PRÉVUE POUR SEPTEMBRE 2015) – PRESCRIPTIONS PRINCIPALES

L'armature verte, jaune et bleue

- Inscrire durablement Navailles-Angos dans un paysage de collines et de plateaux favorables aux points de vue vers les Pyrénées,
- Attention particulière sur la préservation et la valorisation des éléments patrimoniaux qui donnent l'identité des bourgs et des villages (limites, franges, formes urbaines, entrées de communes, silhouette de l'ensemble bâti,...),
- Préserver les linéaires élargis des cours d'eau de toute urbanisation et de maintenir ou de recréer la continuité végétale qui les borde (bandes enherbées, espaces boisés, haies...),
- Renforcer la préservation des prairies permanentes dans les secteurs de collines,
- Préserver et valoriser les corridors écologiques terrestres (préservation d'espaces « supports de nature » : ZNIEFF, espaces forestiers...et des corridors terrestres d'intérêt locaux.



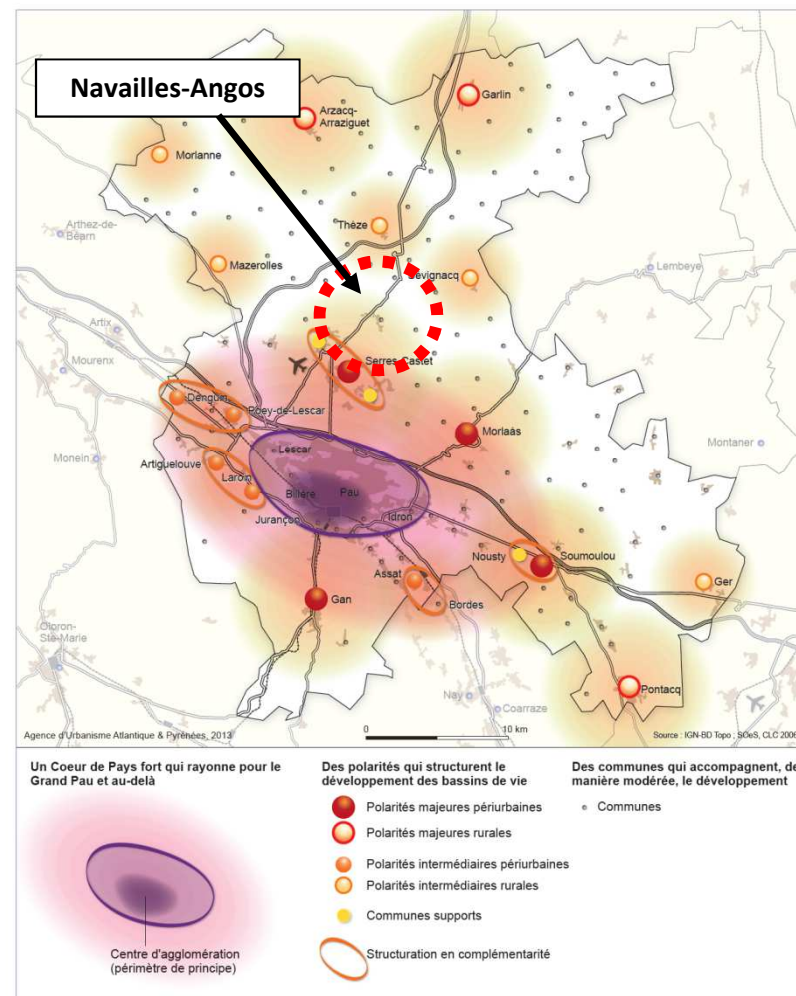
Extrait du DOO – SCOT du Grand Pau

LE SCOT DU GRAND PAU – PRESCRIPTIONS PRINCIPALES

L'armature urbaine et rurale

- Navailles-Angos, commune qui doit accompagner de manière modérée le développement,
- Limitrophe d'une polarité majeure péri-urbaine (Serres-Castet) qui peut s'appuyer sur Montardon et Sauvagnon (communes supports) pour développer une offre des services, de commerces, et d'équipements publics,
- En matière d'activités et de commerces, nécessité de développer une offre de proximité pour répondre aux besoins du quotidien et pour accueillir uniquement des entreprises locales de petite taille,
- En termes de mobilité et de déplacements, Navailles-Angos, n'a pas de rôle majeur mais se situe à la limite de l'aire d'influence qui donne une « place de premier ordre aux transports collectifs »,
- La commune s'inscrit pleinement dans l'aire d'influence de Serres-Castet, pôle de rabattement limitrophe.

LE PROJET D'ARMATURE URBAINE ET RURALE



Extrait du DOO – SCOT du Grand Pau

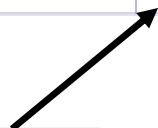
LE SCOT DU GRAND PAU – PRESCRIPTIONS PRINCIPALES

Offre en logements et objectifs de densité à Navailles-Angos :

- Le SCot à un objectif d'atteindre les 270 000 habitants à l'horizon 2030, et **prévoit une production globale de 280 logements annuels au sein des communes classées comme Navailles-Angos,**
- Un objectif de 80% du développement résidentiel dans l'enveloppe de projet hors hameaux,
- Un phasage de l'ouverture à l'urbanisation,
- Un développement des hameaux dans leur enveloppe de développement, le renouvellement urbain étant privilégié.
- **Navailles-Angos doit rechercher une densité minimale de 8 à 12 logements par hectare pour un secteur en assainissement collectif et 4 logements par hectare et + pour un secteur en assainissement non collectif.**

Densité brutes moyennes minimales à l'hectare par typologie de commune	
Cœur de Pays (à la commune)	30 à 50 logements /ha
Polarités majeures périurbaines	20 à 30 logements /ha
Polarités majeures rurales	15 à 25 logements /ha
Communes supports	15 à 25 logements /ha
Polarités intermédiaires périurbaines	15 à 25 logements /ha
Polarités intermédiaires rurales	10 à 20 logements /ha
Autres communes	8 à 12 logements /ha secteur avec assainissement collectif / 4 logements / ha et + (secteur en assainissement non collectif).

Navailles-Angos



Extrait du DOO – SCot du Grand Pau

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

- Un PLH qui s'applique sur le territoire de l'ancienne communauté de communes (CC du Luy en Béarn) pour la période 2009 -2015.

Pas de PLH aujourd'hui relancé à l'échelle de la nouvelle communauté de communes.

- Navailles-Angos a un objectif d'une production de 65 logements, (soit 10,8 logements par an) dont 20 en logements sociaux,

- Un programme d'actions qui acte :

- Une participation financière à hauteur de 3% du coût de la construction des logements,
- La réalisation de 12 logements à prix maîtrisé destinés en priorité à des primo-accédants,
- Une enveloppe maximale de foncier à ouvrir à l'urbanisation de 10 hectares,
- La mise en œuvre d'une opération d'éco-aménagement « le bourg en crête »,
- La réhabilitation du parc existant (intervention sur les logements vacants, l'habitat indigne et adapter les logements aux personnes âgées ou à mobilité réduite) en lien avec l'OPAH.

Récapitulatif de la production de logements à l'échelle de la Communauté de Communes et à l'échelle des communes.

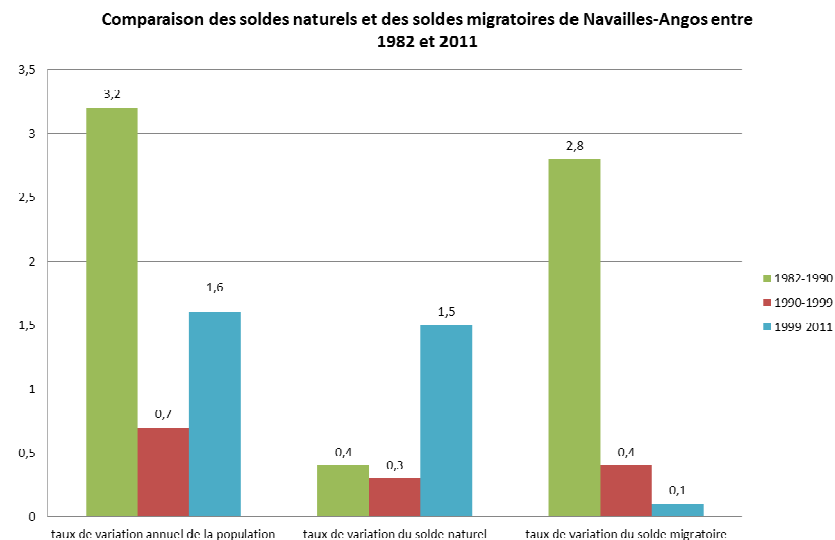
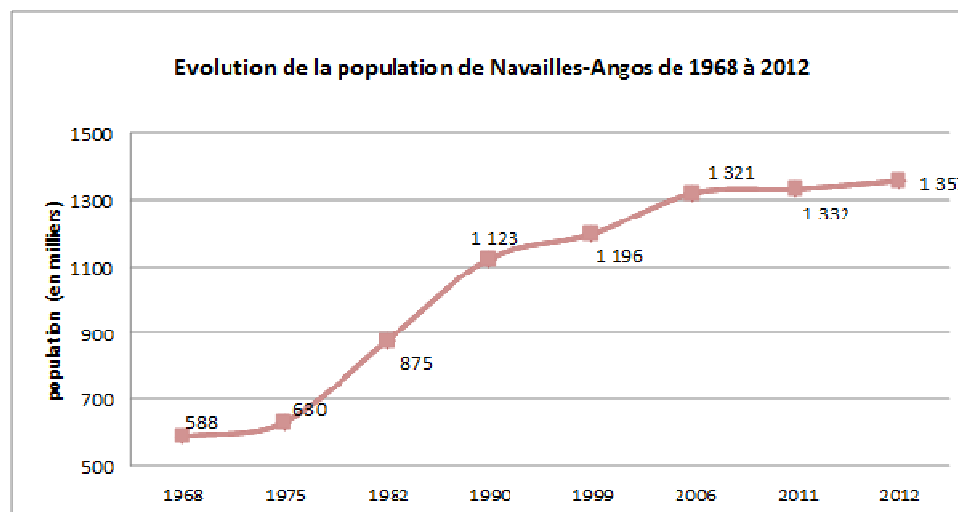
	Production de logements	(dont) Production de logements sociaux	Part de la production de logements sociaux dans la production totale
CdC du Luy de Béarn	620	180	29%
Navailles Angos	65	20	30%
Montardon	115	30	26%
Sauvagnon	205	50	24%
Serres Castet	235	80	34%

DÉMOGRAPHIE ET LOGEMENTS

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Un dynamisme démographique en ralentissement

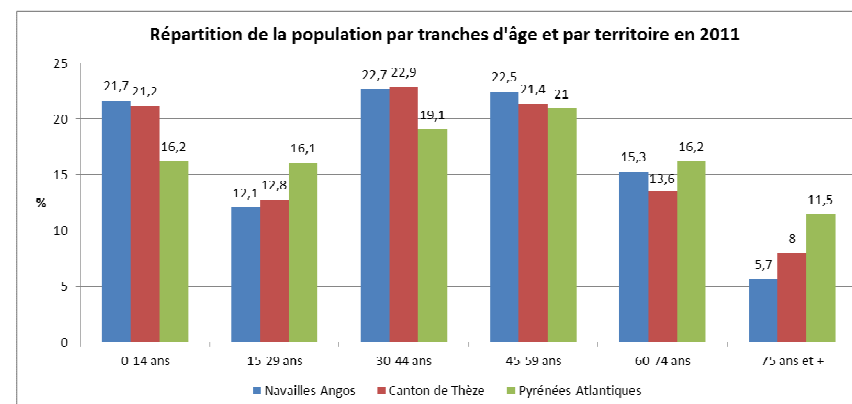
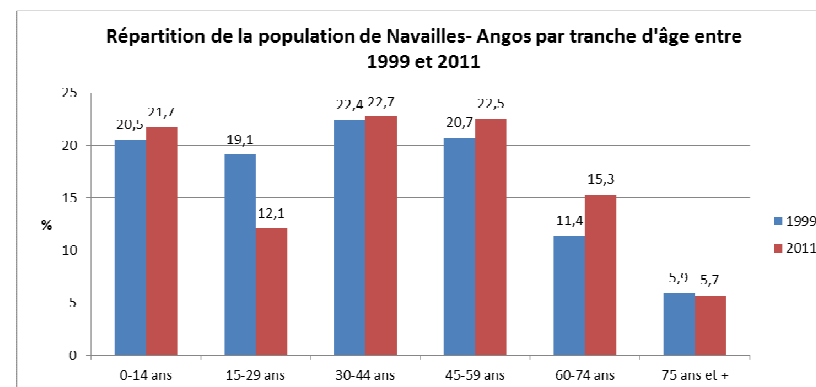
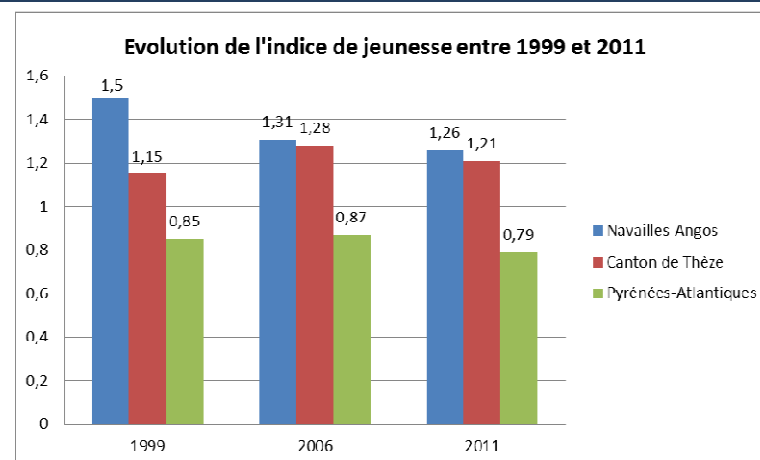
- Une forte croissance de la population entre 1968 et 2012 (+ 769 habitants), mais qui connaît depuis ces dernières années un ralentissement (+2,7% entre 2006 et 2012),
- Sur 30 ans (1982-2011), la commune a connu une augmentation de la population de 52,2% ce qui est comparable en proportion avec le canton de Thèze (51,3%),
- Un taux de variation annuel de la population positif essentiellement dû, ces dernières années, au solde naturel.



STRUCTURE DE LA POPULATION

UN VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION TRADUIT PAR :

- Une forte diminution de l'indice de jeunesse entre 1999 et 2011, aujourd'hui à 1,26.
- Une population jeune mais qui vieillit :
Les moins de 45 ans représentent, en 2011, 56,5% de la population contre près de 62% en 1999.
- Baisse des 15-29 ans (19,1% de la population en 1999 et 12,1% en 2011). Hausse des 60-74 ans + (de 11,4% à 15,3%).
- Une répartition des tranches d'âge similaire sur le canton de Thèze, excepté pour les 60-74 ans moins nombreux en proportion,
- A l'échelle du département la proportion des classes d'âges les plus jeunes y est beaucoup plus faible de 0 à 44 ans.

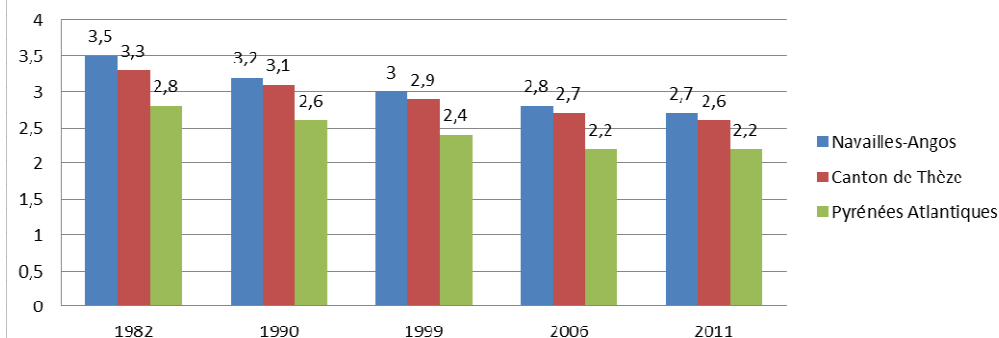


ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DES MÉNAGES

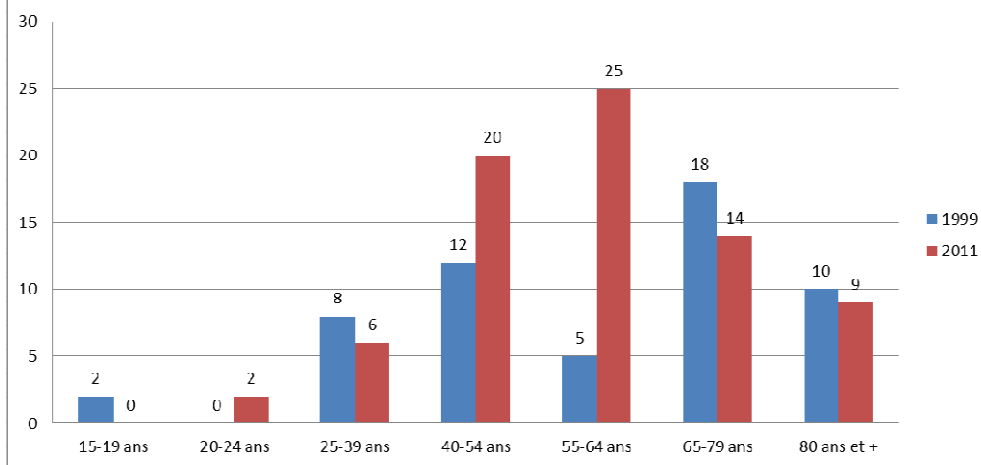
UNE DIMINUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES CARACTÉRISÉE PAR :

- Une évolution des phénomènes sociétaux, avec notamment l'éclatement des structures familiales (divorces, familles monoparentales...).
- Un nombre d'occupants par résidence principale qui passe de 3,5 en 1982 à 2,7 en 2011,
- En proportion la part du nombre de personnes vivant seule parmi les ménages a pris 4,2 points entre 1999 et 2011, passant de 11% à 15,2%.
- très peu de rotation de la population dans la commune : 60,2% des ménages vivent depuis plus de 10 ans dans le même logement (parmi lesquels 22,7% habitent dans le même logement depuis plus de 30 ans).

Evolution du nombre d'occupants par résidence principale entre 1982 et 2011



Nombre de personnes de 15 ans ou plus vivant seules sur Navailles -Angos entre 1999 et 2011

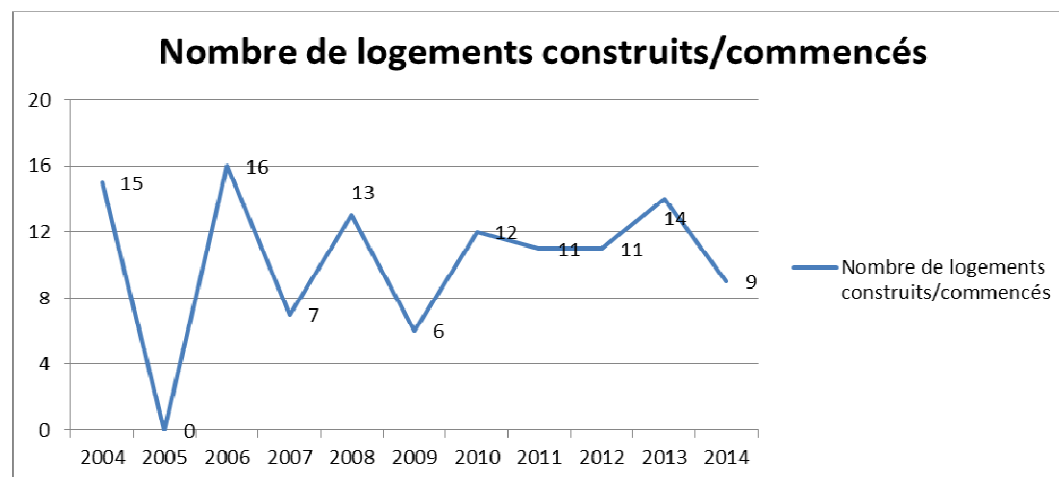


LA STRUCTURE DU PARC

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS :

- Une forte augmentation du nombre de logements depuis 1999 (+110 logements).
- Un taux de vacance à 3,23 % en 2011, un taux en hausse depuis 1999.
- 114 logements construits entre 2004 et 2014, soit une moyenne de 10,3 logements par an (source : Sitadel 2).
- En 2011, la quasi-totalité des logements de Navailles-Angos sont des maisons individuelles (96,7%).
- La proportion des appartements est en hausse depuis 1999, passant d'un taux de 0,72% à 3,3%,

	1982	1990	1999	2006	2011
Ensemble	294	382	416	500	526
résidences principales	250	351	399	472	498
	85%	91,9%	95,9%	94,4%	94,7%
résidences secondaires	14	8	7	9	11
logements vacants	30	23	10	18	17
% de vacance	10,2%	6%	2,4%	3,6%	3,23%



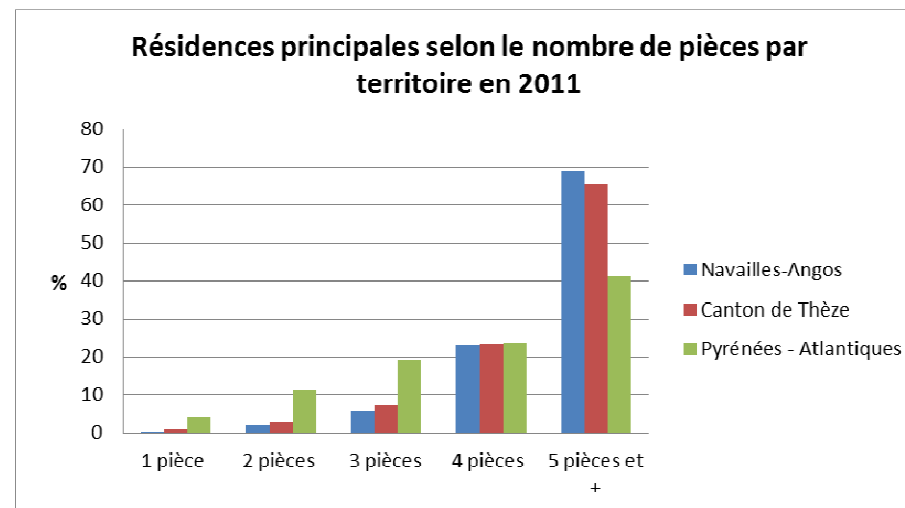
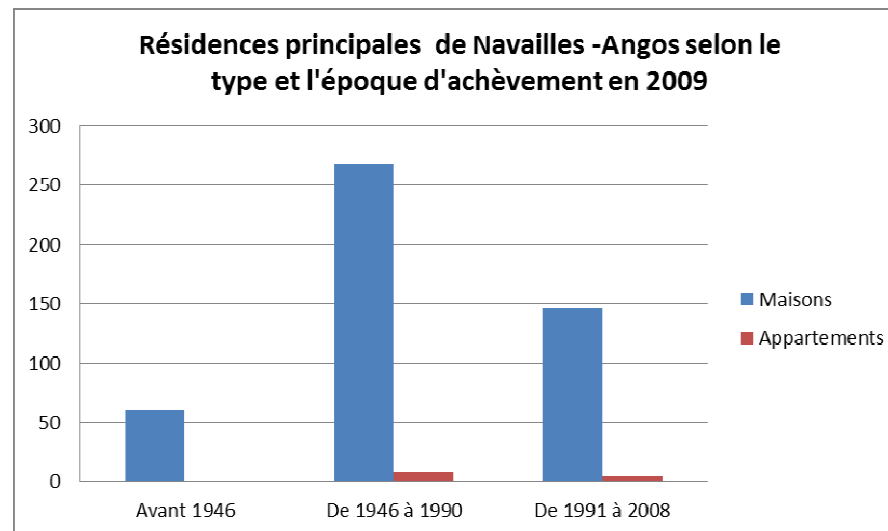
LA STRUCTURE DU PARC

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS :

- 56,8 % de résidences construites entre 1946 et 1990, soit un rythme de construction autour de 6 logements/an.

Ce rythme est cependant inférieur à celui des dix dernières années et à la période 1991-2008 (9 logements/an) durant laquelle 30% des résidences principales ont été construites.

- En 2011, les résidences principales de Navailles-Angos sont en majorité des maisons de 5 pièces ou plus (68,8 %),
- Les petites résidences principales (1 à 3 pièces) ne forment que 8 % des résidences principales, ce qui est nettement en dessous du pourcentage constaté sur le département (35%) mais comparable au canton (11%).

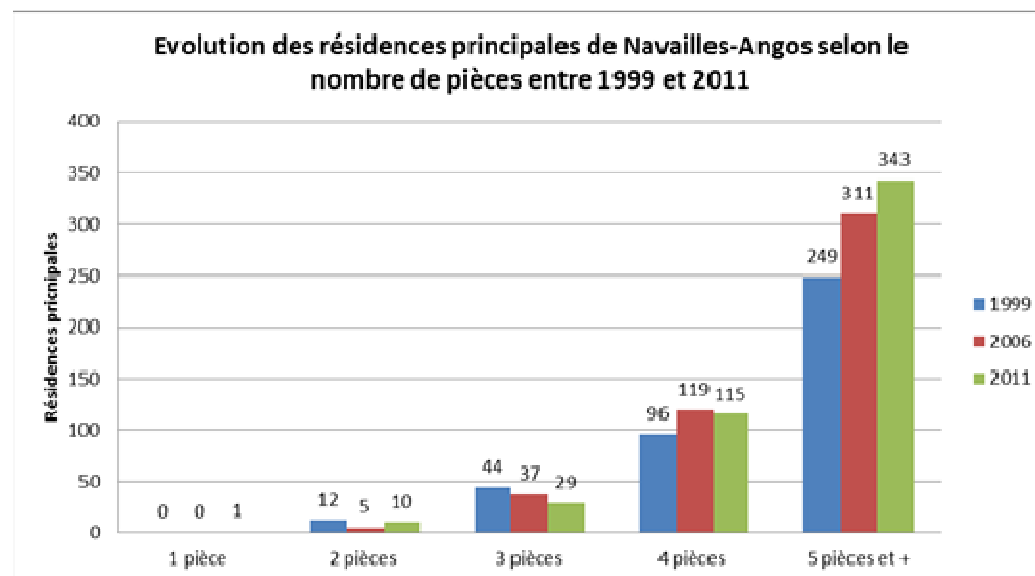


ÉVOLUTION DU PARC DE LOGEMENTS

LA STRUCTURE DU PARC

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS :

- Entre 1999 et 2011, le nombre de logements de 5 pièces et + marque la plus forte augmentation,
- Par ailleurs, les petits logements sont en baisse (- 16 unités entre 1999 et 2011). Ces chiffres montrent le caractère résidentiel de la commune.
- 81,1 % des résidences principales de Navailles-Angos sont occupées par leurs propriétaires.
- Le taux de locataire HLM à Navailles-Angos est au-dessus du taux du canton (5,2% contre 2,4%),



	Navailles-Angos	Canton de Thèze	Pyrénées-Atlantiques
Propriétaire	81,1%	82,1%	61,3%
Locataire	17,3%	15,5%	36,1%
dont HLM loué vide	5,2%	2,4%	9,3%
Logé gratuitement	1,6%	2,4%	2,7%

EVOLUTION DU PARC DE LOGEMENTS ET PERSPECTIVES D'ICI 2025

LES MÉCANISMES DE CONSOMMATION DU PARC

4 phénomènes influent sur l'évolution et la consommation du parc de logements :

- *Le renouvellement,*
- *Le desserrement,*
- *La variation du parc de logements vacants,*
- *La variation du parc de résidences secondaires.*

Consommation du parc	1990 - 1999	1999 - 2011
<i>Renouvellement</i>	+ 25 logements	+14 logements
<i>Desserrement</i>	+ 24 logements	+ 45 logements
<i>Vacance</i>	- 13 logements	+ 7 logements
<i>Résidences secondaires</i>	-1 logement	- 4logements
TOTAL (besoin en logements)	+ 35 logements nécessaires	+ 62 logements nécessaires
<i>Logements construits</i> (Sitadel2)	59 logements	124 logements
<i>Evolution possible</i>	24 x 3 = 72	62 x 2,7 = 168
<i>Évolution population des résidences principales</i> <i>(Insee)</i>	+ 74 hab.	+ 148 hab.

LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

L'estimation du besoin de logements d'ici 2025 est faite à partir de 2 hypothèses :

- *la diminution du taux d'occupation des résidences principales (entre 2,6 et 2,5),*
- *une croissance de la population de 5% (estimation : + 67 habitants).*

Besoin en logements 2015-2025	Hypothèse haute : taux d'occupation à 2,6	Hypothèse basse : taux d'occupation à 2,5
<i>Renouvellement (0,2 par an %)</i>	+ 15 logements	+ 15 logements
<i>Desserrement</i>	+ 20 logements	+ 40 logements
<i>Vacance</i>	5 logements	5 logements
<i>Logements commencés (2012- 2014)</i>	- 34 logements	- 34 logements
<i>TOTAL maintien de la population</i>	6 logements nécessaires	26 logements nécessaires
<i>Croissance de 5% de la population</i>	+ 26 logements	+ 27 logements
TOTAL (maintien + croissance 5%)	32 logements nécessaires	53 logements nécessaires
Nombre de logements par an	2,9 logements/an	4,8 logements/an

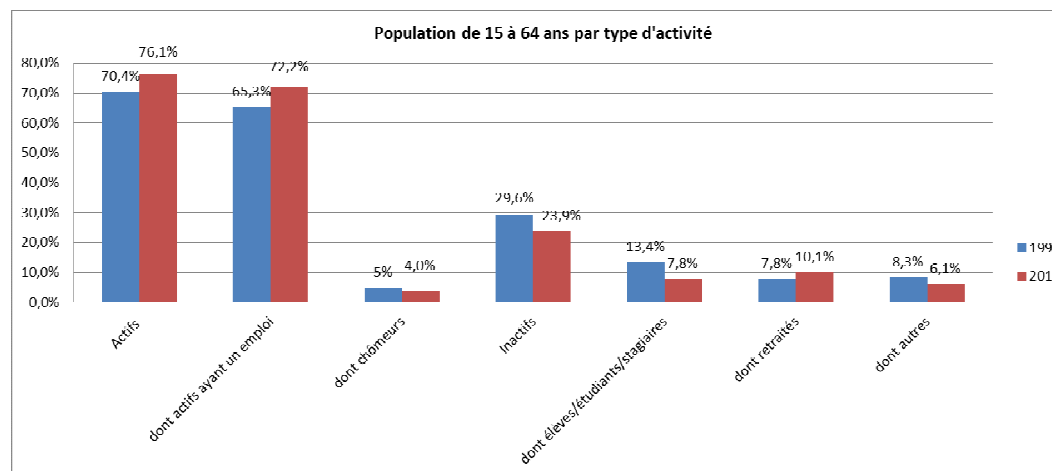
POUR RAPPEL LE PLH EN COURS (2009-2015) A ÉTABLI UN BESOIN EN LOGEMENTS À HAUTEUR DE 10,8 PAR AN.

POPULATION ACTIVE ET EMPLOI

LA STRUCTURE DE LA POPULATION ACTIVE

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS ENTRE 1999 ET 2011 :

- Une augmentation du nombre d'actifs (+ 82 actifs),
- Un taux de chômage en baisse entre 1999 et 2011 (de 5% à 4%),
- Parmi les inactifs, la part des retraités est en augmentation sur la commune. Cela indique une population vieillissante,
- Pour 100 actifs ayant un emploi et résidant sur Navailles-Angos, 20,6 de ces emplois pourraient être sur le territoire communal. Ce chiffre est en baisse par rapport au taux de 1999.



	2011	1999
Nombre d'emplois dans la zone	127	124
Actifs ayant un emploi, résidant dans la zone	616	530
Indicateur de concentration d'emploi	20,6	23,4

LIEU DE TRAVAIL DES ACTIFS (2011 – INSEE)

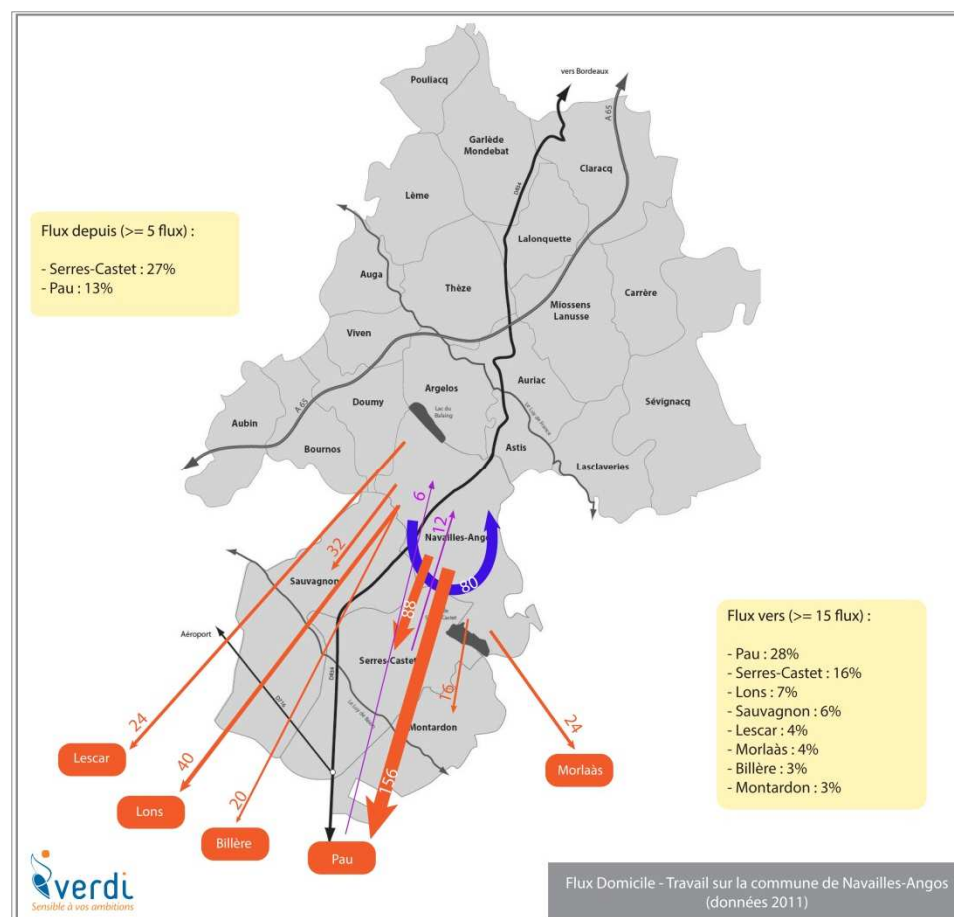
- Sur les 689 flux générés par les déplacements domicile-travail, 11,6 % restent sur la commune (80 flux),

Destination des flux

- Sur les 564 flux sortants, près de 30 % d'entre eux vont vers Pau,
- Les communes limitrophes influent sur le déplacement des actifs (88 flux vers Serres-Castet et 32 vers Sauvagnon, soit 21,2% des déplacements).

Origine des flux

- 37 flux entrants, la majeure partie de ces flux viennent de Serres-Castet (27%, des flux).



POPULATION - DÉMOGRAPHIE

- **Appréhender le vieillissement de la population et adapter l'offre de services, d'habitat...**

PARCS DE LOGEMENTS

- **Une nécessité de construire des petits logements, des logements intermédiaires et des logements locatifs sociaux qui permettraient d'accueillir les nouvelles populations au début de leur parcours résidentiel en accession à la propriété ;**
- **Une demande en logement social à ne pas occulter car elle répond aux besoins des familles monoparentales et aux ménages d'une personne. La faiblesse de l'offre sur Navailles-Angos oblige les ménages parfois précaires à migrer vers d'autre secteur où l'offre est plus importante.**